

La Presse, mercredi 31 juillet 2002 :

Compétences tunisiennes à l'étranger : Un rôle important dans l'œuvre de développement

«L'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur et les opportunités d'investissement offertes aux compétences et cadres tunisiens résidant à l'étranger» a été le thème de la 11^{ème} édition du forum de l'Association des Tunisiens des grandes écoles (Atuge) organisé hier à Tunis en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Tunis (CCIT) et d'autres entreprises.

Deux thèmes principaux ont été traités lors des tables rondes, à savoir «Quelles opportunités de carrière, en Tunisie pour les compétences expatriées ?» et «Les réseaux des cadres expatriés: quelles relations avec l'entreprise tunisienne?».

Présidant l'ouverture des travaux Mme Néziha Zarrouk, ministre de L'Emploi et de la Formation professionnelle a notamment mis en exergue l'importance des compétences expatriées dans le développement et le rayonnement de la Tunisie. Elle a émis le souhait de voir les compétences encore plus proches de leur patrie et acteurs à part entière de son développement et de son progrès.

La ministre a lancé un appel pour que les employeurs et les candidats à l'emploi agissent pour créer des opportunités et pour qu'elles deviennent réalité. D'où l'importance de ce forum qui a fait connaître les opportunités offertes en Tunisie.

Au cours des tables rondes, plusieurs questions intéressant le retour des Tunisiens à l'étranger ont été évoquées.

La question de la rémunération a été reprise plusieurs fois. Mais, comme l'a souligné Mme Riadh Zghal, professeur universitaire, les

relations du Tunisien avec sa patrie ne se limitent pas au côté matériel mais concernent aussi le côté affectif ainsi que l'environnement de travail spécifique de l'entreprise tunisienne. Un intervenant a proposé la mise en place de mécanismes d'accompagnement pour permettre la création de projets par les Tunisiens émigrés de retour en Tunisie dans les meilleures conditions...

Clôturent les travaux du forum, M. Tahar Sioud, ministre du Commerce, a notamment rappelé les orientations majeures qui entrent dans le cadre du X^{ème} Plan et qui consistent en l'édification de la société du savoir, l'intensification des efforts pour relever le défi de l'emploi et l'implication des émigrés et de tous les Tunisiens dans l'œuvre de développement du pays. Le ministre a rappelé aussi la panoplie des réformes structurelles prises en vue de réussir l'épreuve de l'ouverture et de la mondialisation et de gagner le pari de l'emploi.

La création du Conseil supérieur de l'exportation, présidé par le Chef de l'Etat, constitue une autre structure considérable.

Le réseau des sociétés de commerce international, la mise en place d'un corps de conseillers en exportation, la promotion de l'emploi des diplômés du supérieur à travers le soutien du Foprodex, qui a fait l'objet d'une réforme, constituent autant d'acquis réalisés.

M. Sioud a indiqué que l'économie immatérielle constitue un nouveau gisement d'emplois et «la Tunisie est fière de compter sur ses richesses humaines».

Nous y reviendrons.

Ch.G.